

Postes bénévoles offerts comité d'éthique et processus disciplinaire

3. Personne-support pour les psychologues poursuivis par le syndic

Le comité Éthique et processus disciplinaire a pour mandat, entre autres, de :

1. Se documenter sur les activités du Bureau du Syndic et sur les expériences vécues par les psychologues concernant le processus disciplinaire;
2. informer les psychologues sur les aspects légaux de leur pratique, dans le but de prévenir des poursuites;
3. Offrir un soutien à nos membres qui font face à une enquête par le syndic;
4. Surveiller la relation entre le Comité d'inspection professionnelle et le syndic, pour éviter chevauchements et ambiguïté et apporter un soutien aux psychologues;
5. Proposer au C.A. de l'APQ des actions appropriées pour la défense des droits des psychologues face au processus disciplinaire.

Dans le cadre de ces activités, nous comptons plusieurs ***postes bénévoles à combler*** par des psychologues. Ceux qui seront choisis y travailleront sous la coordination des membres du comité d'éthique disciplinaire :

- 1. analyste de jugements rendus;*
- 2. responsable de la liste des psychologues en expertise psycho-légale ;*
- 3. personne-support pour les psychologues poursuivis par le syndic.*

Si l'un de ces postes vous intéresse, contactez-nous en nous écrivant :

- *ce qui vous motive à vous impliquer dans ce poste ;*
- *un court résumé de votre parcours professionnel (C.V. court)*

Lucia Fernandez, luciafernandez@videotron.ca
Lucie Proulx, pepsychologie@hotmail.com

Profil du poste

3 .Personne-support pour les psychologues poursuivis par le syndic.

Tâches :

- Entrer en contact avec les psychologues ayant demandé de l'aide, face à une enquête du syndic ;
- Écouter ces psychologues ;
- S'assurer de bien comprendre leur situation (questionnaire-type pré-établi), afin de communiquer les informations et références pertinentes ;
- Relativiser et dédramatiser, tout en proposant un accompagnement, au besoin, pour la suite du processus.
- Transmettre au comité un portrait des situations rencontrées et un relevé des services rendus.
- **Heures consacrées** : 5 heures par mois, environ
- **Durée du mandat** : un an, renouvelable
- **Début du mandat** : dès que possible

Qualités requises :

- Être conscient/e des difficultés vécues par les psychologues, lors des enquêtes menées par les syndics;
- Être conscient(e) du besoin de solidarité entre les psychologues face au processus disciplinaire ;
- Avoir connu ce processus personnellement : un atout ;
- Écoute et accueil ;
- Capacité de travail en équipe.

Gains en vue :

- Formation de base pour apprivoiser le monde légal professionnel et apprendre à en saisir les règles ;
- Connaître les besoins et servir de lien entre les psychologues qui sont enquêtés par les syndics de l'OPQ;
- Développement d'une compréhension aiguisée du processus disciplinaire, tel qu'il se pratique à l'OPQ, depuis plusieurs années ;
- Sentiment de rendre son expérience profitable (pour qui est passé par là) à des collègues ;
- Sentiment d'appartenance à une équipe ;
- Satisfaction de participer aux débuts d'un mouvement d'entraide précieux pour les psychologues.